

Apports et limites de la concertation environnementale

Denis SALLES

*Directeur de recherche, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA)
France*

Denis Salles est Directeur de recherche à l'IRSTEA au centre de Bordeaux, il est chef de l'Equipe EADT Environnement, Acteurs et Dynamiques Territoriales. Il dirige des recherches de sociologie de l'environnement et de l'action publique portant sur l'adaptation des sociétés aux impacts des changements globaux, sur les modes de gouvernance de l'eau, sur la concertation, sur les dispositifs de responsabilisation des usagers, sur les dispositifs de sciences participatives. Il est directeur adjoint du Labex COTE (www.cote.fr) en charge du transfert et de la valorisation. Il est membre du bureau du Comité Scientifique Régional sur le Changement Climatique (<http://www.acclimaterra.fr>). Depuis 2015, il préside le conseil scientifique du programme Gestion et Impacts du Changement Climatique (GICC) du MEDDE (<http://www.gip-ecofor.org/gicc/>). Il est également membre de plusieurs conseils scientifiques : conseil scientifique de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, conseil scientifique du consortium québécois sur le changement climatique OURANOS.

Résumé

La concertation environnementale s'est imposée depuis les années 1990 comme le passage obligé de toutes les décisions d'aménagement. Cependant l'institutionnalisation de nombreux dispositifs n'a pas éteint les controverses et des contestations plus radicales. Que faut-il retenir de ces dernières décennies de concertations environnementales? Il est temps d'analyser les apports, les limites et les débordements.